

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « WONDERGLAD GLOBAL CONCEPT LIMITED »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9ème Tranche
STAR B, Lot 238, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WONDERGLAD GLOBAL
CONCEPT LIMITED »

Objet : NEGOCE ET TRANSACTION COMMERCIALE DE
PRODUIT PETROLIER;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9ème Tranche
STAR B, Lot 238, Ilot 5

Dirigeant(s) M AKABA BRIGHT MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02744 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33876/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

